

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

072002M7

I - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**NOM DU PRODUIT****ORBEA**Utilisation
Dénomination de typeAgriculture - Engrais à base d'algue pour pulvérisation foliaire.
ENGRAIS CE - Mélange d'oligo-éléments Bore (B) et Molybdène (Mo)**FOURNISSEUR**
Fabricant

Laboratoires GOËMAR
 Parc Technopolitain Atalante St Malo - CS 41908 St Jouan des Guérets
 35400 SAINT MALO - FRANCE
 Phone : +33.(0)2.99.19.19.19
 Fax. : +33.(0)1.41.30.99.63
fds@goemar.com

APPEL D'URGENCE

ORFILA
01.45.42.59.59 (24/24H)

CENTRE ANTI-POISON (Rennes)
02.99.59.22.22 (24/24H)

II - IDENTIFICATION DES DANGERS**PRINCIPAUX DANGERS**

La préparation n'est pas classée comme dangereuse.

Dangers physiques et chimiques
Effets néfastes sur la santé
Effets néfastes pour l'environnement
Informations complémentaires

Ne pas déverser le produit dans les égouts ou dans le milieu naturel.

III - COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**PREPARATION - nature chimique**

Formulation aqueuse d'algue et de sels minéraux.

Composants contribuant aux dangers

| dénomination / n° CAS / n° CE | %p/p | classification |
|-------------------------------|------|----------------|
| aucun | | |

Composants présentant un danger

Informations complémentaires

IV - PREMIERS SECOURS**EN CAS DE :****Contact avec les yeux**Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 mn.
En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste .**Contact avec la peau**Enlever les vêtements souillés.
Rincer la peau abondamment avec de l'eau.**Ingestion**Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas donner à boire. Ne pas faire vomir.
Consulter éventuellement un médecin, et lui montrer cette fiche, ou à défaut, l'étiquette.**Inhalation**

Non spécifiquement concerné (liquide aqueux).

Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air.

Moyens collectifs d'urgence

Lave oeil. Douche de sécurité.

| V - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE | |
|--|---|
| Moyens d'extinction appropriés déconseillés | Tous les agents d'extinction sont utilisables (eau, mousse, poudres, CO ₂ , ...) selon les produits stockés à proximité |
| Risques spécifiques | Dégagement de vapeurs dangereuses : ammoniac, oxydes d'azote |
| Précautions | Faire évacuer les lieux . Prévoir un moyen de rétention des effluents d'extinction. |
| Equipements de protection | Uniquement le personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie : utiliser des appareils de protection respiratoire isolants et autonomes. |
| VI - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE | |
| Précautions individuelles | Eviter le contact avec la peau et les yeux. |
| Protection de l'environnement | Endiguer et contenir l'épandage. Ne pas rejeter à l'égout ou dans le milieu naturel. Prévenir les autorités. |
| Méthodes de nettoyage | Ne pas diluer à grande eau. Récupérer avec un absorbant inerte et ramasser mécaniquement. Ne pas réintroduire dans le bidon d'origine ; considérer comme un déchet. |
| VII - MANIPULATION ET STOCKAGE | |
| MANIPULATION | Pour les équipements de protection individuelle, voir la rubrique 8 pour détails. |
| Précautions d'emploi | Eviter les dispersions accidentelles et les éclaboussures. |
| STOCKAGE | |
| Mesures techniques | Hauteur limite de gerbage recommandées : 2 palettes |
| Conditions de stockage | Stocker hors gel (-10°C) et si possible à l'abri de la chaleur. Stocker à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. |
| Emballage | Conserver le produit dans le récipient d'origine étiqueté et fermé. |
| VIII - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE | |
| Mesures d'ordre technique | Travailler en plein air. |
| Valeurs limites d'exposition | |
| Procédures de surveillance | Médecine du travail. |
| EPI : Equipements de Protection Individuelle | Le produit ne nécessite pas de mesures particulières. Respecter les règles générales pour la manipulation des produits chimiques : |
| Protection respiratoire | Masque recommandé lors de la pulvérisation de la bouillie. |
| Protection des mains | Gants de protection, type latex, PVC, caoutchouc. |
| Protection des yeux | Lunettes de sécurité. |
| Protection de la peau et du corps | Vêtement de protection, type blouse ou bleu de travail. |
| Mesures d'hygiène | Se laver les mains après manipulation du produit. Ne pas manger et ne pas boire lors de l'utilisation du produit. |
| Protection de l'environnement | Rincer les bidons à l'eau et verser dans la cuve de pulvérisation. |

| IX - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES | |
|---|---|
| Aspect : état physique, couleur Odeur pH Températures caractéristiques : Prise en masse Ebullition Point d'éclair Temp. d'inflammation spontanée Propriétés comburantes Explosivité Densité relative (eau = 1) Solubilité Viscosité dynamique Densité de vapeur Taux d'évaporation | Liquide vert à marron, limpide aminée 7,5 - 8,0 (produit pur) Non déterminée Non déterminée (solution aqueuse) Non applicable (solution aqueuse) Non applicable (aucun composant inflammable) Non applicable (aucun composant comburant) Non applicable (aucun composant explosif) 1,250 - 1,265 Totalement soluble dans l'eau en toutes proportions Non déterminée Non applicable (aucun composant volatile) Non applicable (aucun composant volatile) |
| X - STABILITE ET REACTIVITE | |
| Stabilité Réactions dangereuses Conditions à éviter Matières à éviter Produits de décomposition dangereux | Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi. Le produit change de couleur dans le temps, sans altération de ses qualités. Eviter le stockage du produit dans des récipients métalliques. En cas d'incendie, dégagement d'ammoniac, d'oxydes de N |
| XI - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES | |
| Toxicité aiguë / Effets locaux Ingestion Contact avec les yeux Contact avec la peau Inhalation Sensibilisation Toxicité chronique / long terme Effets spécifiques | (données bibliographiques) Peut provoquer une irritation de la gorge, nausées, troubles digestifs. Le produit peut avoir des effets irritants pour les yeux : sensation de brûlure, rougeur, larmoiement. Peut provoquer une irritation légère et passagère (rougeur). maux de tête |
| XII - INFORMATIONS ECOLOGIQUES | |
| Ecotoxicité Effets sur les organismes aquatiques Effets sur les organismes du sol Effets sur la flore/faune terrestre Mobilité Volatilité Adsorption/désorption Précipitation Tension superficielle Persistance et dégradabilité Dégradation abiotique Biodégradabilité Bioaccumulation Effets nocifs divers | (données bibliographiques) à titre indicatif : algues env. 3 mg / L de produit ; CL50 (truite) = 150 mg B / L. pression de vapeur : non applicable (aucun composant volatile) coefficient de partage n-octanol/eau : non déterminé la préparation est soluble dans l'eau, donc mobile par lessivage la préparation ne contient pas d'agent tensio-actif pas de perturbation attendue sur le fonctionnement des stations d'épuration tous les composants sont dégradables, ou biodégradables, ou assimilables |

| XIII - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION | |
|--|---|
| Déchets des résidus Destruction / élimination Emballages souillés Décontamination / nettoyage Destruction / élimination | Ne pas rejeter les résidus à l'égout. Eliminer dans un centre autorisé de collecte des déchets. Rincer les bidons à l'eau et verser dans la cuve de pulvérisation. Eliminer les emballages plastiques rincés et cartons dans une installation autorisée (incinération ou recyclage). |
| XIV - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT | |
| Réglementations internationales Route (ADR) | Non concerné |
| Voie maritime (IMDG) | Non concerné |
| XV - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES | |
| ETIQUETAGE CE Symbole(s) de danger | Néant |
| Phrase(s) de risques | Néant |
| Conseil(s) de prudence | S2: Conserver hors de la portée des enfants |
| Autres informations | Néant |
| XVI - AUTRES INFORMATIONS | |
| Phrase(s) de risque des composants présentant un danger | |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES | Rédaction selon la Norme ISO 11014-1 |
| Pour la législation communautaire | Directive 1907/2006/CE Directive 1999/45/CE modifiée. Directive 67/548/CEE modifiée. |
| Pour les données | Données fournisseurs Base de données interne |
| Pour le transport | ADR 2011 IMDG 2011 |
| Le symbole : # indique une modification par rapport à la version précédente. | |
| <p><i>N.B. : Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.</i></p> <p><i>L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.</i></p> | |